

## **Réponse à Territoire zéro chômeurs de longue durée**

Chers acteurs du droit à l'emploi, cher Laurent,

Dans votre courrier en date du 15 avril 2024, vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir votre lettre ouverte et de m'interroger sur les mesures à prendre pour mettre fin au chômage de longue durée en Europe.

Tout d'abord, nous nous rejoignons à n'en pas douter sur le constat que le chômage en particulier de longue durée est un **fléau pour les individus, pour les familles et pour la société tout entière**. Ainsi un chômeur ou une chômeuse de longue durée a deux fois moins de chances de reprendre un emploi qu'un autre chômeur. En effet, plus le chômage dure, plus l'on subit non seulement la précarité financière, mais également l'exclusion sociale, l'isolement, une perte de qualification, des problèmes de santé, et enfin, la destruction de l'estime de soi. Ces violences subies par les chômeurs de longue durée compliquent le retour à l'emploi. Pourtant, personne n'est inemployable. Chacun a un savoir mobilisable et utile. **Face au chômage, la collectivité doit intervenir** et proposer à toutes et tous de prendre la part du travail qui est nécessaire.

Lors de **campagnes précédentes**, le mouvement que j'ai l'honneur de représenter à cette élection avait ainsi déjà pris parti en faveur de la création d'une **Garantie d'emploi**. Pour rappel, la logique de la proposition de garantie d'emploi est qu'il existe partout des travaux utiles à réaliser, des besoins sociaux et écologiques qui ne sont couverts ni par les services publics, ni par le secteur marchand. Il s'agirait donc d'organiser la création d'emplois dédiés aux chômeurs de longue durée volontaires, en partant de leurs projets, leurs qualifications et des besoins locaux, et **en associant notamment** représentants des chômeurs de longue durée, syndicats, services déconcentrés de l'État concernés par l'emploi, et acteurs économiques locaux. Cette proposition avait trouvé une traduction sous la forme d'une proposition de loi déposée par Danièle Obono à l'Assemblée nationale en 2021.

Au cours du **mandat européen écoulé**, nous avons continué à porter cette thématique au sein du Parlement européen et des institutions européennes pour que l'UE s'engage financièrement et politiquement en faveur du droit à l'emploi. Dans un texte relatif à la création d'emplois dans l'UE, nous avons par exemple souligné la nécessité de mettre en œuvre un « droit opposable à l'emploi » pour tous les travailleurs. Dans un autre texte relatif aux politiques économiques communautaires, nous avons invité la Commission et les États membres à étudier les bonnes pratiques issues des nombreuses initiatives prises notamment par vos organisations pour lutter contre le chômage de longue durée en adoptant des régimes de garantie de l'emploi au niveau national assortis d'un soutien financier de l'Union.

Pour ces élections européennes du 9 juin 2024, la France insoumise a inscrit dans son programme dédié la proposition de mettre en place un **cadre européen de garantie d'emploi permettant de soutenir les programmes proposant aux chômeurs longue durée qui le souhaitent des emplois utiles à l'action sociale ou à la transition écologique manquant sur le territoire via des structures à but non lucratifs encadrés par le Service Public de l'Emploi**. Ce cadre serait respectueux des spécificités des programmes que vos organisations portent déjà dans vos États-membres respectifs. Il est appelé à être accompagné des financements correspondants ; à ce titre il s'agira d'aller bien au-delà des 23 millions d'euros récemment débloqués par la Commission européenne.

Soyez assurés que notre engagement de longue date et avéré sur le sujet ne faiblira pas. Le temps du droit à l'emploi en Europe est venu !

Veillez recevoir l'expression de mes salutations respectueuses

Manon Aubry